

Image not found or type unknown



Litige avec l'ex amie de mon père

Par **cort56**, le **28/02/2011** à **16:32**

Bonjour,

L'ex de mon père qui est décédé y a plus d'un an nous réclame la somme qu'elle a versée pour les obsèques elle avait réglé un tiers de la somme ma sœur et moi sommes les ayants droits un an après cela ne fait-il pas trop longtemps pour nous demander de la rembourser, d'autant plus qu'elle avait signé le devis des pompes funèbres ? merci de m'aider